

LE TRAITEMENT DE LA MORVE DES EQUIDES PAR L'ANAMORVE-SULFADIAZINE ET LA MALLEINE-SULFAMEZATHINE

PAR R. FATHI, A. BARAFROUKHÉTÉ, Y. CHARIF et M. FEKRAT.
(Avec la collaboration technique de A. KHATAÏ)

La Morve des Solipèdes est une maladie extrêmement répandue en Iran, où elle pose un grave problème d'intérêt général.

En effet, en 1940, à la suite des nombreux cas de morve observés chez les chevaux et les mulets appartenant à l'Armée, tout l'effectif est soumis à l'intradermo-médication palpébrale. Les taux de morbidité ont été de 12 % pour les chevaux et de 7 % pour les mulets, chiffres d'autant plus significatifs chez ces derniers que l'affection revêt le plus souvent une forme chronique ou latente.

Pour parer à cette situation, sur la proposition de la Section vétérinaire de l'Armée, Monsieur le Ministre de la Défense nationale invite en 1947 le regretté Professeur LEGROUX de l'Institut Pasteur de Paris à se rendre à Téhéran pour y établir sur place un plan de lutte contre cette affection.

Sur ses conseils, l'Institut Razi est chargé de la partie expérimentale des travaux (1), tandis qu'à la Section vétérinaire de l'Armée incombent les expériences en vue de mettre au point un traitement efficace de la morve naturelle des Equidés.

Cette section, sous la direction et le contrôle d'une Sous-Commission du Conseil Supérieur de l'Élevage (*), entreprend une série d'essais thérapeutiques, au cours desquels sont employés notamment les traitements associés suivants : anamorve-sulfadiazine et malleine-sulfamézathine.

* Cette Sous-Commission avait la composition suivante :

M. M. Fathî, Barafroukhété, Beyhimi : Vétérinaires Généralistes ;

M. M. Aghsa, Professeur à l'École vétérinaire et Ardalan, Directeur des Services vétérinaires au Ministère de l'Agriculture ;

M. M. Charif et Makouï, Vétérinaires Colonels ;

M. Amir Khataï, Vétérinaire-Commandant.

Un premier centre de traitement est d'abord créé à Téhéran pour expérimenter sur les animaux morveux des régiments de la capitale les méthodes de traitement. Puis, en raison des succès observés, deux autres centres sont ouverts à Khoramabad et Ahvaz. Enfin, dans un troisième temps, les animaux malades sont traités sur place dans les diverses villes de garnison : Tabriz, Gorgan, Ispahan...

Devant les excellents résultats obtenus, résultats qui s'échelonnent sur une période de plus de quatre ans, nous avons pensé qu'il serait des plus intéressants de faire connaître en détail les méthodes de traitement que nous avons mises au point.



A - TRAITEMENT PAR L'ANAMORVE-SULFADIAZINE.

L'anamorve est, on le sait, un lysat de *Mycobacterium mallei*, additionné de formol et placé à l'étuve à 37° suivant la technique de LEROUX (2).

Parmi les divers sulfamides essayés, nous avons retenu aux débuts de nos recherches la sulfadiazine.

Tous les animaux, malades cliniquement ou non, mais réagissant à la malléine, ont reçu quotidiennement pendant une durée de trente jours :

— les chevaux : par voie sous-cutanée, 5 cc. d'anamorve et par voie orale 25 g. de sulfadiazine, répartis en 5 prises égales, régulièrement espacées.

— les mulets : par voie sous-cutanée, 5 cc. d'anamorve et par voie orale 20 g. de sulfadiazine, répartis en 5 prises égales, régulièrement espacées.

Sur 400 animaux, atteints soit de morve aiguë, soit de morve chronique, ainsi traités : 384 l'ont été avec succès, soit un pourcentage de guérison de 96 %.

Sous l'influence du traitement, on constate, en cas de guérison :

- la disparition des signes cliniques existant avant le traitement.
- la diminution graduelle de l'intensité de la réaction à la malléine (interdermo-réaction palpébrale), qui finit par devenir négative. Cette disparition de la malléination n'est pas brutale, mais progressive et le temps qu'elle met à se négativer semble être en rapport avec la durée de la maladie avant le traitement. Cette négativation s'observe en général du 12^e au 14^e mois, avec les chiffres extrêmes de 6 et 18 mois.

Le Tableau annexé à cet article montre l'évolution de la

TABLEAU

Evolution de la Réaction à la Malléine chez quelques animaux traités. Animaux témoins.

ANIMAUX DISSÉQUÉS	Avant le traitement		4 ^e mois		6 ^e mois		8 ^e mois		10 ^e mois		12 ^e mois		14 ^e mois		16 ^e mois		18 ^e mois		
	24 ^h	48 ^h	24 ^h	48 ^h	24 ^h	48 ^h	24 ^h	48 ^h	24 ^h	48 ^h	24 ^h	48 ^h	24 ^h	48 ^h	24 ^h	48 ^h	24 ^h	48 ^h	
Traités	1	4	4	4	4	3	3	1	(1)	2	2	(1)	0	0	0	0	0	0	0
	2	4	4	3	3	3	2	3	2	2	(1)	1	(1)	1	2	2	1(1)	(1)	(1)
	3	4	4	1	1	2	3	1	2	1	1	1	1	1	1	2	3	2	2
	4	4	4	2	2	2	1	2	2	1	1	1	2	1	2	1	1	2	2
	5	3	3	2	2	3	2	1	(1)	(1)	0	(1)	0	0	0	0	0	0	0
	6	2	3	2	3	2	(1)	1	(1)	2	1	(1)	(1)	0	(1)	1	1	(1)	(1)
	7	2	3	3	4	2	3	2	3	2	2	2	2	(1)	1	2	1	1	1
	8	2	3	2	(1)	2	(1)	1	1	1	(1)	0	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	1	1
	9	2	2	2	3	?	?	1	(1)	2	2	1	(1)	0	0	0	0	0	0
	10	1	2	1	2	1	(1)	2	(1)	1	1	1	1	0	(1)	1	1	0	0
	11	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Témoins	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	2	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

4, 3, 2, 1, (1), 0: indiquent l'intensité de la Réaction à la Malléine: respectivement + + + +, + + +, + +, +, 0.

malléination chez quelques uns de nos animaux traités, guéris ou non, ainsi que sa persistance chez deux animaux témoins.

— Enfin nous avons contrôlé que l'organisme des animaux guéris n'hébergeait plus le bacille morveux. Dans ce but, un cheval considéré comme guéri, c'est à dire ne présentant plus aucun signe clinique de morve et ayant une intradermoréaction à la malléine négative, a été abattu. A l'autopsie, nous avons noté l'absence totale de lésions macroscopiques au niveau des poumons, du foie, de la rate et des ganglions. Le prélèvement de ganglions, appartenant aux différents territoires, a été pratiqué. Chaque ganglion a fait l'objet d'un examen direct, d'une culture sur bouillon glyciné et d'une inoculation au cobaye. Toutes ces épreuves se sont révélées négatives.

B - AUTRES ESSAIS THERAPEUTIQUES

Divers autres schémas thérapeutiques ont été essayés. Nous allons maintenant en donner les résultats.

Anamorve et sulfadiazine seules.

L'anamorve employée seule amène la disparition des signes cliniques constatés avant tout traitement, mais reste impuissante sur la réaction à la malléine qui reste positive. Elle ne stérilise donc pas l'organisme et la maladie prend une forme chronique.

Il en est de même pour la sulfadiazine utilisée seule : les signes cliniques rétrocedent mais la réaction à la malléine demeure positive.

Il est donc nécessaire de conjuguer les deux médicaments. En plus de l'action spécifique de l'anamorve, nous pensons que cette substance agit sur la zone périphérique dense, à prédominance lymphocytaire et monocyttaire, des tubercules de la morve aiguë et la zone périphérique de fibrose des tubercules de la morve chronique en en modifiant la perméabilité. Elle facilite ainsi la diffusion de la sulfadiazine et par suite son action antimicrobienne.

Sulfamézathine.

En dehors de la sulfadiazine, la sulfamézathine nous a donné d'excellents résultats. Son action nous a semblé même supérieure à celle de la sulfadiazine. Son mode d'action est identique et elle doit être employée en association. La posologie en est identique : 25 g. pour

les chevaux et 20 g. pour les mulets, par voie orale, en 5 prises égales régulièrement espacées.

Malléine.

De même nous avons remplacé avec succès l'anamorve par la malléine. La dose journalière est de 5 cc. pendant trente jours encore, mais le taux de dilution de ce produit est progressivement diminué pendant le traitement :

- 1^o jour 1/1000 ; 2^o jour 1/900 ; 3^o jour 1/800 etc.
 10^o jour 1/100 ; 11^o jour 1/90 ; 12^o jour 1/80 etc.
 19^o jour 1/10 ; 20^o jour et suivants 1/5.

CONCLUSIONS

De l'exposé précédent, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

1^o) L'emploi combiné de l'anamorve et de la sulfadiazine guérit la Morve des Equidés, quel qu'en soit la forme clinique.

Sous l'influence du traitement, on observe la disparition des signes cliniques et la négativation progressive de l'intradermo malléination palpébrale.

2^o) L'anamorve et la sulfadiazine, administrées séparément n'entraînent pas la guérison définitive, la réaction à la malléine restant positive.

3^o) on peut remplacer avantageusement la sulfadiazine par la sulfamézathine et l'anamorve par la malléine, mais toujours en association.

L'emploi de ces traitements mixtes : anamorve-sulfadiazine et sulfamézathine-malléine nous a donné un pourcentage de guérison de 96 % pour 400 animaux traités.

Service vétérinaire de l'Armée turque.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) H. MIR CHAMSY - Arch. Inst. Hessarek - Déc. 1949, Fasc. 6, p. 5.
 2) R. LEGROUX, K. DIEHL et Mme JÉRANEC - C. R. Ac. Sci - 1932, 195, 2066